



GRAND CONSEIL

## **Postulat - 22\_POS\_37 - Maurice Neyroud et consorts - Pour une meilleure gestion de l'eau d'arrosage et des pluies torrentielles en viticulture**

### Texte déposé :

Le changement climatique est une préoccupation qui touche l'ensemble de la population. Il se traduit par des grandes périodes de chaleur et de sécheresse suivies souvent par des pluies torrentielles.

Les conséquences pour la viticulture sont connues et la sécheresse de cette année 2022 en fait partie et aura de graves séquelles sur la maturation des raisins, les rendements et sur la plante elle-même.

Les épisodes de pluies torrentielles qui peuvent arriver ne profitent malheureusement pas à la plante ; elles ont pour effet de causer des dégâts de ravinage, d'érosion et faire couler directement l'eau au lac. Elles peuvent emporter des murs de soutènement, entraînant des charges considérables, sans pour autant satisfaire les besoins en eau de la plante.

Pour lutter contre les effets de ces profonds changements climatiques, des actions doivent être entreprises et coordonnées, tant au niveau de l'écoulement que de la distribution de l'eau. Cette eau est un bien précieux : la collecter, la canaliser et l'utiliser avec efficacité est nécessaire.

Aujourd'hui, on constate de grandes disparités entre les régions et les communes. Certaines régions sont équipées de réseaux d'arrosage et suffisamment pourvues en eau ; d'autres, moins dotées en sources et loin du lac et des rivières, ont des problèmes d'approvisionnement. Par contre, la récupération de l'eau de pluie n'est quasi pas pratiquée dans l'ensemble des régions et des communes.

Par ce postulat, je souhaite que le Conseil d'Etat élabore un état des lieux et un inventaire des mesures actuelles mises en place dans la viticulture par les communes et par le canton pour la gestion de l'eau et étudie des solutions pour :

- Une gestion des eaux de pluie torrentielle, avec possibilité de récupération dans des réservoirs en vue de la redistribuer.
- Une gestion de l'eau d'arrosage avec la mise en place de réseaux d'eau.
- Etudier la possibilité de réaliser ces investissements par le nouveau fonds en lien avec le climat, doté de 200 millions

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alexandre Berthoud (PLR)
2. Alette Rey-Marion (UDC)
3. Anne-Lise Rime (PLR)
4. Blaise Vionnet (V'L)
5. Carole Dubois (PLR)
6. Cédric Weissert (UDC)
7. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
8. Circé Barbezat-Fuchs (V'L)
9. Daniel Ruch (PLR)
10. Denis Dumartheray (UDC)
11. Elodie Golaz Grilli (PLR)
12. Fabrice Neyroud (UDC)
13. Fabrice Tanner (UDC)
14. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
15. Florence Gross (PLR)
16. Florian Despond (PLR)
17. Gérard Mojon (PLR)
18. Graziella Schaller (V'L)
19. Grégory Bovay (PLR)
20. Guy Gaudard (PLR)
21. Jacques-André Haury (V'L)
22. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
23. Jean-Daniel Carrard (PLR)
24. Jean-Franco Paillard (PLR)
25. Jean-François Cachin (PLR)
26. Jean-Louis Radice (V'L)
27. Jean-Luc Bezençon (PLR)
28. Jean-Marc Udriot (PLR)
29. Joëlle Minacci (EP)
30. Josephine Byrne Garelli (PLR)
31. Laurence Bassin (PLR)
32. Loïc Bardet (PLR)
33. Marc Morandi (PLR)
34. Marc-Olivier Buffat (PLR)
35. Marion Wahlen (PLR)
36. Mathieu Balsiger (PLR)
37. Monique Hofstetter (PLR)
38. Nicolas Bolay (UDC)
39. Nicole Rapin (PLR)
40. Olivier Petermann (PLR)
41. Oscar Cherbuin (V'L)
42. Patrick Simonin (PLR)
43. Philippe Germain (PLR)
44. Pierre-Alain Favrod (UDC)
45. Pierre-André Romanens (PLR)
46. Pierre-François Mottier (PLR)
47. Regula Zellweger (PLR)
48. Stéphane Jordan (UDC)
49. Thierry Schneiter (PLR)